



# Ensemble, unis et solidaires,

**pour**

- ▶ l'emploi,
- ▶ les salaires,
- ▶ la protection sociale,
- ▶ les services publics

## La situation générale et revendicative

La crise économique et sociale, qui s'est accélérée en 2008 avec la crise des subprimes, porte des coups violents contre les populations partout dans le monde. La recherche effrénée de profits par les capitalistes appauvrit l'ensemble de la population en confisquant les richesses créées par le travail des salariés.

En Europe les salariés et les populations, paient un lourd tribut : 26 millions de privés d'emploi pour la zone euro dont beaucoup sont des jeunes, aggravation des inégalités, baisse directe des salaires, dégradation des conditions sanitaires et de santé, destruction des services publics...

Italie, Grèce, Portugal, Chypre, Irlande, se voient appliquer des purges d'austérité élaborées par la Troïka. Ces politiques sont imposées en dehors de toutes règles démocratiques. La mobilisation massive des salariés trouve des réponses brutales et répressives de la part des gouvernements en place. Cette situation ne pourra plus être tenable très longtemps et la crise ne pourra trouver de solutions que dans la réorientation des richesses au service des besoins des populations, en s'appuyant sur des processus réellement démocratiques. Ces institutions financières n'ont aucune légitimité face aux peuples et à leurs représentants élus.

## En France

A l'aune du bilan dévastateur du gouvernement précédent en matière d'emploi, de salaires, d'attaques du droit du travail, de services publics, de politique fiscale, des droits et libertés et sur la protection sociale, la CGT s'est prononcée pour un changement de politique répondant favorablement aux attentes du monde du travail.

Malheureusement, il est chaque jour de plus en plus évident que le gouvernement prête une oreille plus attentive aux revendications du patronat qu'à celles des travailleurs : ratification du TSCG, plan dit de compétitivité avec un cadeau de 20Mds d'euros fait aux entreprises sous forme de crédits d'impôts versés sans contreparties, augmentation dérisoire du SMIC, gel du point d'indice pour les fonctionnaires, coupes sombres dans les dépenses publiques aggravant ainsi les politiques menées sous le gouvernement précédent et mettant en difficulté l'ensemble des missions de service public.

La multiplication des suppressions d'emplois, des fermetures d'entreprises, tant dans l'industrie que dans les services publics et l'économie sociale, la remise en cause des droits sociaux, suscitent une colère légitime, couplé à un sentiment d'abandon, de trahison et alimente une radicalisation des actions, voire, un sentiment de fatalité, de désespérance.

C'est un terreau de prédilection pour l'intolérance, le racisme,

l'homophobie, la xénophobie... C'est dans ce contexte délétère que l'on assiste à la résurgence de mouvements d'extrême droite, avec lesquels s'allient de plus en plus ouvertement les partis, élus et responsables politique de droite, mais également des responsables et mouvements catholiques intégristes. Le gouvernement, Hollande en tête, en rajoute de manière scélérate, en s'opposant à l'adoption définitive de la proposition de loi d'amnistie. Cette proposition, déjà adoptée par l'ensemble des élus de gauche au Sénat, doit être votée par les députés sinon la défiance envers les politiques se trouverait renforcée et ouvrirait encore plus largement le champ aux extrémistes de droite.

Les politiques gouvernementales à l'œuvre visent à organiser et généraliser l'insécurité sociale. Au nom de la réduction des coûts et de la dette, les politiques publiques, les services et l'emploi publics continuent d'être laminés.

Sous le diktat du Medef, les parlementaires ont été sommés de transposer l'ANI du 11 janvier 2013 dans la loi. L'ANI est un accord national interprofessionnel faussement nommé « Sécurité de l'emploi » qui dynamite quarante ans de droit du travail en France et les garanties collectives des travailleurs.

Alors que le chômage explose, le pouvoir d'achat s'effondre, le texte prévoit notamment :

- de détruire les droits nationaux et interprofessionnels des salariés, en favorisant des accords au seul niveau des entreprises ;
- de ne plus faire du contrat de travail une garantie dès lors qu'il pourra faire l'objet d'une suspension, pour une durée pouvant aller jusqu'à deux années, au moyen d'un accord d'entreprise ;
- d'imposer une mobilité forcée avec pour sanction le licenciement du salarié qui la refuserait ;
- de pouvoir, à sa guise et au nom de la sauvegarde de l'emploi, baisser les salaires et modifier les temps et conditions de travail ;
- de réduire les moyens des salariés d'obtenir réparation auprès de la justice. Ainsi, ils ne pourraient plus saisir la juridiction prud'homale, au-delà d'une période de trois ans, pour exiger des rémunérations ou des heures supplémentaires non payées.

## **L'Union départementale CGT Paris revendique le droit pour tous les salariés de disposer du fruit de leur travail pour financer une société humaine et solidaire telle que nous la voulons.**

Pour cela nous exigeons :

- ✦ l'abrogation de l'ANI du 11 janvier 2013
- ✦ une augmentation générale des salaires, des pensions de retraites et des minimas sociaux. Le salaire minimum d'embauche doit être porté à 1700 euros et servir de départ minimum à toutes les grilles de salaires
- ✦ une véritable politique de l'emploi : interdiction des licenciements boursiers, arrêt des suppressions d'emploi dans le privé et dans le public
- ✦ l'abrogation de la loi HPST
- ✦ la refonte du système bancaire et la réorientation de la politique fiscale. Les richesses créées par le travail des salariés doivent être utilisées pour la ré industrialisation, le développement des services publics, la protection sociale, le plein emploi et la satisfaction de l'ensemble des besoins tels que : le logement, les transports, l'éducation...
- ✦ la défense et la reconquête de la protection sociale solidaire et universelle.
- ✦ le refus de tout allongement de durée de cotisation et d'âge de départ à la retraite. Le retour à la retraite à 60 ans
- ✦ l'ensemble des revendications portées par la CGT, notamment en 2010, restent d'actualité
- ✦ l'abandon de la MAP, « Modernisation de l'Action Publique », nouveau nom de la RGPP
- ✦ l'abandon de l'acte 3 de décentralisation.

L'Union des Syndicats CGT de Paris appelle les salariés à se mobiliser sous toutes les formes qu'ils décideront (grève, arrêts de travail, rassemblements, pétitions...), et à mettre tout en œuvre pour réussir les différentes initiatives de luttes et de rassemblement notamment :

- Un 1<sup>er</sup> mai de mobilisation massive, solidaire et internationale de tous les travailleurs. **Un 1<sup>er</sup> mai pour le retrait de l'ANI.**
- Une participation massive et visible de l'Union des syndicats CGT de Paris dans la **manifestation du 5 mai**, contre l'austérité et pour porter l'exigence de progrès social, des libertés syndicales, et d'une véritable démocratie sociale.
- **Entre le 14 mai et le 16 mai aura lieu le vote définitif sur l'ANI.** Investissons ce délai pour amplifier notre travail syndical d'explication pour construire une nouvelle journée d'action contre ce recul social.
- **Le 15 juin, pour un grand service public de santé et de protection sociale.**

**Plus que jamais la période nécessite un rapport de forces conséquent pour inverser les choses, par le déploiement de l'ensemble des forces de progrès et la convergence des luttes.**